

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL RELATIF A LA MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AGREMENT D'ADOPTION

Le Président du Conseil départemental,

Vu le code d'action sociale et des familles notamment ses articles L.225-1 à L225-10 et R225-9 à R225-11 relatifs à la commission d'agrément ;

Vu l'arrêté du 18 avril 2019 relatif à la composition de la commission départementale d'agrément d'adoption ;

Considérant que monsieur Jean-Vincent Robatche-Claive a changé de fonction ;

Sur proposition de Madame la Directrice générale des services ;

ARRÊTE :

Article 1: La composition de la commission départementale d'agrément d'adoption prévue aux articles L225-2 et R225-9 du code d'action sociale et des familles est fixée comme suit :

TITULAIRES

SUPPLEANTS

<u>Au titre de l'alinéa 1</u>: Trois personnes appartenant au service qui remplit les missions d'aide sociale à l'enfance et ayant une compétence dans le domaine de l'adoption ou leurs suppléants désignés parmi les personnes répondant aux mêmes conditions ;

- Madame Daphné Bogo
 Directrice de l'enfance et de la famille
 Présidente de la commission d'agrément
- Madame Ingrid Coulibaly
 Chef du service départemental de l'adoption et accès aux Origines
 Vice-présidente de la commission d'agrément
- Madame Anne Monfilliette
 Cheffe du bureau agréments et adoption
- Madame Caroline Poivre Responsable de secteur d'aide sociale à l'enfance
- Madame Michèle Mercier
 Cheffe du bureau accès aux origines
- Monsieur Philippe Liebert
 Chef de la mission pilotage et accompagnement projet de vie

Accusé de réception en préfecture 062-226200012-20230110-DEFARR_ADOPTION-AR Date de télétransmission : 11/01/2023 Date de réception préfecture : 11/01/2023

1/2

<u>Au titre de l'alinéa 2</u>: Deux membres du conseil de famille des pupilles de l'État et leurs suppléants ;

- Madame Marie-Noëlle Huchon Représentant UDAF Membre du conseil de famille de Calais
- Madame Bénédicte Ryckelynck Représentant UDAF Membre du conseil de famille de Calais
- Madame Marie-France Proville Représentant ADEPAPE 62 parcours de Vie Membre du conseil de famille de Montreuil
- Monsieur Patrick Foulon
 Représentant ADEPAPE 62 parcours de Vie
 Membre du Conseil de Famille d'Arras

<u>Au titre de l'alinéa 3</u> : Une personnalité qualifiée dans le domaine de la protection sociale et sanitaire de l'enfance ;

- Madame Jennifer Vichard Chef de mission prévention maternité et parentalité

<u>Article 2</u>: La présidence de la commission est assurée par madame Daphné Bogo. Madame Ingrid Coulibaly est nommée vice-présidente.

Article 3: Les membres de la commission sont nommés pour six ans.

Arras, le 1 0 JAN, 2023

Le Président du Conseil départemental,

Jean-Claude LERQY

Accusé de réception en préfecture 062-226200012-20230110-DEFARR_ADOPTION-AR Date de télétransmission : 11/01/2023 Date de réception préfecture : 11/01/2023